

CODETRAS

Collectif de défense des travailleur.se.s étranger.e.s dans l'agriculture

Appel à rassemblement en soutien aux travailleur.se.s agricoles détaché.e.s en procès contre Laboral Terra et 7 entreprises agricoles françaises

Mardi 16 juin 2020, à 9h00, Conseil des prud'hommes d'Arles.

La crise sanitaire Covid 19 a rendu manifeste l'importance des travailleur.se.s étranger.e.s dans les agricultures européennes. Ils en assurent les récoltes et sont donc un maillon-clé dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Mardi 16 juin 2020, au conseil des prud'hommes d'Arles, se tiendra une nouvelle audience du procès de 5 travailleur.se.s agricoles « détaché.e.s » contre l'entreprise espagnole de travail temporaire (ETT) Laboral Terra et 7 entreprises agricoles utilisatrices en France.

Face aux multiples renvois et au dépôt de bilan de l'ETT Laboral Terra, cette nouvelle audience devrait être l'ultime étape de cette procédure entamée en 2017 ! Cette plainte a été déposée pour des faits de non-respect du code du travail et des conventions collectives, sur des motifs de travail dissimulé, de marchandage, de non-paiement d'heures travaillées, de harcèlement et de discrimination de ces travailleur.se.s étranger.ère.s. Une procédure au pénal est également ouverte dans ce dossier, l'enquête est toujours en cours.

Le principe de l'égalité de traitement et l'interdiction de toute discrimination fondée sur la nationalité sont consacrés dans le droit européen depuis les traités fondateurs. Les États membres sont donc censés garantir aux travailleurs détachés opérant sur leur territoire les mêmes droits que les salarié.es travaillant dans les entreprises agricoles en France.

Le Conseil des prud'hommes d'Arles doit prendre une décision forte afin de rétablir ces travailleur.se.s dans leurs droits, de lutter contre les fraudes au détachement et autres pratiques illégales d'exploitation et discrimination des saisonnier.e.s étranger.e.s dans l'agriculture européenne.

Luttons ensemble

**CONTRE les discriminations et l'exploitation de la main-d'œuvre étrangère et
POUR une égalité de droits entre tou.te.s les travailleur.se.s agricoles !**

Le 10 juin 2020

Contacts : codetras@espace.asso.fr - www.codetras.org